



PLOUZÉVÉDÉ

Octobre 2011 - Numéro 110



AUX ANCIENS de PLOUZEVEDE - 70 ans et plus

Mesdames, Messieurs,

Madame le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à prendre part au repas des Anciens qui sera servi :

Le Mardi 18 Octobre à 12h15 au Restaurant Les Voyageurs à Plouzévédé.

Pour une bonne organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire pour le <u>Mercredi 12</u> <u>Octobre dernier délai</u>, à la Mairie (Tél. 02.98.69.98.18), et de préciser si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer.

Nous vous rappelons que seules les personnes handicapées et ne pouvant se déplacer recevront une visite à domicile en fin d'année.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE A TOUS!

Il n'y aura pas d'invitation personnelle.

Etat Civil

Bienvenue à ces petits plouzévédéens et à ces petites plouzévédéennes.

- Clara-Marie DUPREY; 5 Hameau de Kerscaven
- Mathis, Jean, Yvon GUENAN ; 59 rue de Saint Pol
- Laura KERYEL; Traon Courant

Beaucoup de bonheur aux mariés.

 Mr MATHIEUX Arnaud, technico-commercial et Mlle MORVAN Anne-Laure, ingénieur en agroalimentaire, Lan Ar Marc'h

Demande de Permis de Construire

 Madame BRETON Marie Thérèse : construction d'une véranda, Kervistin

Permanences en Mairie

- P.L.H. (amélioration habitat) : les Lundis 10 et 24 de 10h30 à 12h00 à la Mairie
- > R.P.A.M (Relais Parents Assistantes Maternelles): les Jeudis 13 et 27 de 9h à 12h, à la mairie.

Temps d'éveil au foyer Antoine Caill, vendredi 7 octobre à 9h30.

Déchetterie Besmen

202.98.29.59.14 Du 1^{er} octobre au 31 mars HORAIRES D'HIVER

• Lundi: 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h 00

Mercredi: 13 h 30 – 18 h00
 Vendredi: 13 h 30 – 18 h 00

• Samedi: 9 h -12 h / 13 h 30 -18 h 00

Déchets de Pelouse

Il est constaté la présence, aux abords des routes voire même dans les fossés, de déchets de tonte de pelouses.

Outre le manque de civisme, ces déchets perturbent l'écoulement des eaux pluviales lors d'orages.

La déchetterie intercommunale de Plougourvest est parfaitement équipée pour recevoir ces déchets végétaux.

ASBP

L'école de foot :

 $\underline{\text{U7-U8}}$: Belle fréquentation, les journées découvertes ont permis d'enregistrer 24 licenciés.

 ${\color{red} \underline{\sf U9}}$: Encadrés par Fred PERSON, ce groupe compte une dizaine de joueurs.

<u>U10-U11</u>: 22 jeunes composent cette équipe qui s'est classée 2^{ème} au tournoi de Landivisiau en s'inclinant en finale.

<u>U12-U13</u>: On compte 25 licenciés. Après avoir passé la 1^{ère} poule du tournoi de Landivisiau, l'équipe n'a pas pu se qualifier pour les phases finales.

L'entente avec nos voisins de Saint Vougay se passe très bien.



Stage Foot ASBP : Mercredi 26 octobre de 10h à 17h Réponse souhaitée pour le mercredi 19 octobre dernier délai.

Foot à 11 :

U14-U15 : Début de saison difficile pour cette catégorie qui s'est largement inclinée face à une très bonne équipe de Roscoff.

U16-17: Une défaite 2-0 face à US Taulé lors de la 1ère rencontre du championnat.

Séniors :

<u>Équipe C :</u> Cette équipe s'est inclinée par 6 à 1 face à Henvic lors de l'ouverture du championnat.

<u>Équipe B</u>: La réserve de l'ASBP commence bien sa saison car elle s'est imposée 2 à 1 contre Cléder 3.

Équipe A: L'équipe fanion s'est fait sortir de la coupe de France, défaite 3 à 0 face à Santec, puis de la coupe de Bretagne, 3 à 1 contre Lesneven.

Il faut noter que ces équipes évoluent 2 niveaux au-dessus de l'ASBP.

Pour la reprise du championnat, les hommes de Thomas LE BORGNE ont dû partager les points avec Cléder B, score 0 à 0 malgré de nombreuses occasions pour nos couleurs.

Familles Rurales - Les 3 Ruches

Centre de Loisirs : Vacances de la Toussaint

Le centre de Loisirs ouvrira ses portes pendant les vacances de la Toussaint du lundi 24 octobre au mercredi 2 novembre dans l'école publique Henri Matisse à **Trézilidé**. Les vacances se dérouleront sous le thème des contes et légendes de Bretagne.

Le programme détaillé sera disponible prochainement sur le site du centre : www.famillesrurales.org/plouzevede.

Une sortie cinéma est déjà prévue pour les 3 à 11 ans le jeudi 27 octobre. Le mardi 25 un concert de Gérard DELAHAYE est organisé à Landivisiau et suivi d'un intercentre avec les ALSH de la CCPL.

Les bulletins d'inscriptions seront bientôt distribués dans les écoles. Il sera possible de s'inscrire en ligne sur le site internet.

Animations Ados:

La section animation ados propose 2 animations durant les vacances de Toussaint :

- Jeudi 27 octobre : sortie bowling à Morlaix l'aprèsmidi. Les horaires sont à définir. Tarif : 10€ avec goûter. Départ à 13h15 et retour vers 16h30.
- Mercredi 2 novembre : Foot en salle de 14h à 16h30 à la salle omnisport de ROZ AVEL à Plouzévédé. Tarif : 2€ avec goûter.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

- Au foyer Antoine CAILL le mercredi en période scolaire,
- A l'école Henri Matisse de Trézilidé pendant les vacances
- Sur le site internet : Ados ⇒ Préinscriptions en ligne https://www.famillesrurales.org/plouzevede/
- 06-68-50-75-85
- Auprès de Tito

Adhésion 2011-2012 obligatoire, carte J'PASS : 5€ par jeune

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 JUILLET 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le Mardi 30 août 2011 sous la présidence de Madame Viviane PLUCHON, Maire.

<u>Présents</u>: Viviane PLUCHON, Yann BERTHONNEAU, Christian BIANNIC, Joël LE MENN, Jean-Claude BOYET, Bernadette CARRER, Yvon LE LEZ, Viviane QUILLEVERE, Henri TROADEC, Sabrina LE LEZ, Christophe MILIN, Laurent BERTHOU, Franck BROSSIER.

Absents excusés : Pascal QUERE, Florence KERNEIS.

Secrétaire: Yann BERTHONNEAU.

REFORME DE LA FISCALITE DE L'AMENAGEMENT

Mme Le Maire souhaite informer les élus des nouvelles données concernant la réforme, afin de réfléchir avant de prendre une délibération lors du prochain Conseil. Il s'agit d'une nouvelle taxe qui sera fixée par un taux allant de 1 % à 5%, ce dispositif se substituera à la taxe locale d'équipement

et à la taxe départementale des espaces naturels sensibles à partir du 01/03/2012.

M Christian BIANNIC, apporte des précisions quant aux changements de la fiscalité de l'urbanisme à venir.

Il est proposé que des simulations soient faites avant le prochain vote du conseil pour que les recettes engendrées par cette taxe soient au niveau de l'ancienne Taxe Locale d'Equipement et des autres taxes supprimées.

ACCESSIBILITE TARIFAIRE DE L'ALSH

Suite à une réunion du 07 juin en présence des représentants des 3 municipalités sur la mise en place d'une tarification différenciée en fonction des quotients familiaux pour l'accueil de loisirs, la CAF nous informe qu'elle cofinancera avec les collectivités locales pendant 6 ans le surcoût lié à la mise en place de cet outil. Pour cela, il est nécessaire de signer une convention multipartite entre les 3 communes et la CAF.

M Yann BERTHONNEAU précise qu'il est important de signer cette convention pour continuer à obtenir les aides et les prestations régulières de la CAF ainsi que pour se faire aider dans la mise en place de la tarification différenciée. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (13 voix exprimées, 13 voix favorables), le Conseil Municipal autorise Mme Le Maire à signer une convention multipartite avec les communes de Trézilidé, de Saint-Vougay et de la CAF et de choisir la grille tarifaire la mieux adaptée.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE DE L'EAU DE LA COMMUNE

Comme chaque année, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Plouzévédé nous a adressé son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2010.

M Henri TROADEC fait une synthèse du document au Conseil Municipal et précise que le syndicat a importé en 2010, **200 860 m³** d'eau contre **203 375 m³** l'année précédente (-1,24 %). De plus, **37 262 m³** ont été exportés au SIEA de Cléder – Sibiril et **127 209 m³ facturés** ce qui donne un rendement du réseau de **83.2** % contre **80.6** % en 2009

Mme Le Maire, M TROADEC et M BERTHOU précisent que le bilan est positif et que la qualité s'est améliorée par rapport aux années passées.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (13 voix exprimées, 13 voix favorables), le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de la Commune de PLOUZEVEDE.

ADOPTION DU REGLEMENT DE LA REDEVANCE ORDURES MENAGERES ET DU REGLEMENT DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a mis en place deux règlements concernant la redevance des ordures ménagères ainsi que le service de collecte des déchets.

Ces deux documents fixent les règles en termes de gestion du tri sélectif, des tournées de collecte, des conteneurs individuels et collectifs... Ils sont disponibles en ligne sur le site de la communauté de communes (http://www.pays-de-landivisiau.com/).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (13 voix exprimées, 13 voix favorables), le Conseil Municipal adopte :

- le règlement sur le service des ordures ménagères de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau
- le règlement de la redevance ordures ménagères



PERSONNEL COMMUNAL: PERENISATION D'UN EMPLOI DANS LES FONCTIONS D'AIDE MATERNELLE DE L'ECOLE HENRI MATISSE DE TREZILIDE

Le CDD de l'aide maternelle se termine fin août et depuis son intégration à la collectivité, il y a eu 6 années de travail effectif, soit la durée maximum possible pour des emplois à durée déterminée.

Pour renouveler son contrat les deux mairies sont dans l'obligation de l'embaucher en CDI. Trézilidé pérennise le contrat et passera par la suite une convention avec la commune de Plouzévédé.

SENS UNIQUE A L'ECOLE HENRI MATISSE

Après avoir mentionné plusieurs fois au Conseil Municipal la problématique de la circulation autour de l'école, il est envisagé de créer un sens unique. Ce projet s'inscrit dans une démarche de régulation du trafic de voitures pour assurer la sécurité des enfants. Pour se faire, la mairie peut utiliser le marché à bon de commande qui a été passé avec la Sacer et suivi par la DDTM.

M Christian BIANNIC nous fait part du montant du devis transmis par la DDTM en début d'année.

Certains élus ont soulevés des interrogations concernant cette modification de circulation qui, selon lui, gênerait l'accès au lotissement voisin et ne serait utile que pour les sorties écoles.

Ils s'interrogent sur le détour qu'occasionnerait cette modification de circulation pour les riverains des quartiers voisins.

Mme le Maire répond que la sécurité des enfants est la priorité sur cet axe pouvant s'avérer dangereux.

D'autres élus du Conseil font part de l'incivisme de certains parents qui ne se garent pas correctement ainsi que de détails techniques qu'il faudra corriger.

Après en avoir délibéré, et avec 8 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions le Conseil Municipal :

- accepte le devis proposé par la SACER.
- autorise Mme Le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

POLE MÉDICAL: ARRIVÉE D'UNE ERGOTHÉRAPEUTE

Comme annoncé lors d'un Conseil Municipal précédent, Mme Collet ergothérapeute, est prête à s'installer sur la commune au Pôle Médical. Elle va occuper le local médecin 3 et le montant du loyer ainsi que les modalités d'occupation seront fixés en fonction des délibérations précédentes.

RESTAURATION SCOLAIRE

Un appel d'offre a été lancé en juillet 2011 pour choisir un prestataire de service pour la restauration scolaire. Deux entreprises se sont manifestées et les propositions ont été étudiées lors d'une réunion entre élus de Plouzévédé et Trézilidé. L'offre la plus intéressante est celle d'Océane de restauration qui est, par ailleurs, le prestataire de l'école privé.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (13 voix exprimées, 13 voix favorables), le Conseil Municipal retient l'entreprise « Océane de restauration » comme prestataire pour la restauration scolaire et autorise Mme Le Maire à signer tous les documents qui seront nécessaires.

AFFAIRES DIVERSES

TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Général du Finistère demande à la mairie de valider des documents nécessaires au bon déroulement du service de transport scolaire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (13 voix exprimées, 13 voix favorables), le Conseil Municipal :

- Approuve la convention de délégation de compétence partielle et autorise Mme Le Maire à signer le document

- Approuve l'acte d'engagement avec Les Cars de l'Elorn pour la desserte des écoles de Plouzévédé et autorise Mme Le Maire à signer le document.

PROBLEMES DES CHIENS ERRANTS

Des élus rapportent au conseil municipal les problématiques de chiens en liberté, relatés par les cyclistes et coureurs, sur notre commune. certains d'entre eux étant dangereux car ils suivent les coureurs/cyclistes ou agressent les riverains.

Mme Le Maire rappelle que les chiens doivent être gardés par leurs propriétaires et que dans le cas contraire, les animaux seront récupérés par la fourrière.

CONCERT DU 23 JUILLET PLACE DU CHAMP DE FOIRE

M Christophe MILIN fait le point sur l'évènement du mois de juillet et du concert des Glochos qui a réuni beaucoup de personnes avec un bilan global positif. Le seul bémol de la manifestation étant le manque de bénévoles présents pour le démontage des structures. Cette manifestation se solde par un déficit ne nécessitant pas l'intervention de la commune par l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

Ensemble Paroissial Berven - Lambader

- Catéchèse des enfants :

 Les parents de Plouzévédé - Trézilidé - Plougar – Saint Vougay – qui souhaitent une initiation chrétienne pour leurs enfants à partir de 7-8 ans sont invités à se faire connaître au presbytère de Plouzévédé soit le mercredi soit le samedi matin de 10h à 11h30.

- 杂杂杂

- Baptême : Noémie et Awen TROMEUR

Aélig KERBOUL Gauthier Dargent

- +++

Horaires des messes Mois d'octobre 2011

	Plouzévédé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
1/2 oct	18h		10h30		
8/9 oct 15/16 oct	18h	10h30			
	10h30				
22/23 oct	18h	10h30			
29/30 oct	18h			10h30	
31 oct					18h (1)

(1) Veille de Toussaint

Le 16 octobre, messe unique à Landivisiau pour tout le doyenné en présence de Monseigneur le Vert

Annonces

> Dame cinquantaine garde d'enfants, et service à la personne, CAP Petite Enfance.

Tél: 02-98-29-57-28 ou 06-06-48-92-65

- ➤ L'association ART FLORAL ET DÉCO reprend ses activités le jeudi 29 septembre à 20h à la petite salle du Mil Ham. Nous vous attendons nombreux (ses).
- La CUMA de Plouzévédé organise une collecte d'huiles de vidange. Les fûts sont à déposer chez Robert BIANNIC à Kerjean avant le 10 octobre 2011.

Attention à ne pas avoir de présence d'impuretés dans l'huile.

Les Anciens Combattants organisent un concours de pétanque le samedi 15 octobre dans la salle derrière la Mairie.

> Jet du bouchon à 14h00 VENEZ NOMBREUX(SES)



Le Cabinet Infirmier

Vous informe de ses permanences pour les vaccins antigrippe tous les mardis et vendredis entre 11h30 et 13h du 11 octobre au 16 décembre 2011.

Merci de vous munir au préalable de votre carte vitale, et de votre feuillet de vaccination pour ceux qui en possède

un.



Vente à emporter de Tartiflette Le 14 Octobre 2011 De 18h à 20h30 au MIL'HAM 1 part = 6€50

Venez nombreux déguster la tartiflette organisée par les minis poussent et cuisinée par Monsieur MILIN René. Cette vente se fait au profit de l'association afin d'acheter du matériel éducatif et créatif pour les enfants.

Les commandes seront à retirer le 14 octobre de 18h à 20h30 au Mil'Ham à Plouzévédé. Nous précisons qu'aucune restauration sur place ne sera possible.



ZA de Mescanton 29440 Berven Plouzévédé – 02 98 69 92 53

Pour la Toussaint :

Grand choix de chrysanthèmes, cyclamens, azalées, coupes variées...

Vente à partir du Vendredi 21 Octobre

Magasin ouvert exeptionnellement <u>les Dimanches 23 et 30</u> octobre de 9h15 à 12h et de 14h à 17h.

Arrivage de nouveautés aux rayons cadeaux courant octobre et novembre : bijoux fantaisies, paniers garnis, senteurs, cadres, vases, bougeoirs...

LE FOURNIL DE BERVEN

cuisson de pains juqu'au soir

Pour la rentrée, opération viennoiserie (nouvelle recette). Pendant le mois d'octobre, 4 croissants ou pains aux chocolats achetés le 5ème offert.

Et toujours : pains spéciaux,

baguettes : sarmentine, tradition, multi-céréales. La baguette de 250gr à 0.85€ et les pains de 550gr à 1.55€.

Formule repas à 5.50€ (1 sandwich, 1 boisson, 1 dessert)

Horaires du lundi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h à 19h. Le dimanche de 7h à 18h Téléphone : 02-98-29-59-19

Infos



ECOLE ARTISTIQUE ET MUSICALE DE PLOUESCAT

L'école artistique et musicale de Plouescat organise le dimanche 9 octobre, salle omnisports de la poste à Plouescat, de 9h à 18h, une exposition-vente sur le principe des vide-greniers. Tous les artistes amateurs de tous les genres pourront, ce jour-là, exposer et vendre, s'ils le désirent, leurs œuvres : peintures sur tout support, dessins, sculptures, travail sur bois, vitrail, photos,...

Osez le plaisir d'exposer vos œuvres. Prévoyez un espace pour un mini atelier où vous travaillerez devant le public ; il adore cela. Contact : permanence à l'école au 02-98-61-98-46 le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Mail : ecole.artistique@yahoo.fr et site www.ecole-artistiquemusicale-plouescat.fr

Réseau Pen Ar Bed du Conseil Général

Un bus est mis à la disposition des usagers tous les jours, partant de la place de la mairie et de la chapelle de Berven (voir horaires et documents en Mairie) afin de relier Landivisiau.

DATES À RETENIR.

- Du 3 au 7 octobre : Relevé des compteurs d'eau
- Vendredi 14 : Tartiflette à emporter (Les Minis Poussent)
- Mardi 18 : Repas des Anciens



MEMENTO

<u>MEDECINS DE GARDE</u>: Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).

PHARMACIES DE GARDE DU SECTEUR: Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il faudra désormais composer le 32 37.

✓	Cabinet Infirmier	tél.	06.60.89.95.79
✓	Cabinet Kinésithérapie	tél.	02.98.69.98.03
\checkmark	Cabinet Pédicure-Podologue	tél.	02.98.69.92.13
\checkmark	Cabinet Orthophoniste	tél.	02 98 29 52 57
\checkmark	Centre Vétérinaire	tél.	02 98 69 90 18
	Taxi – Daniel FLOCH	tél.	02 98 69 91 00
✓	A.L.D.S	tél.	02 98 69 49 60
	(Services de soins, repas et o mandataire).	l'aide	à domicile et service

MAIRIE – Lundi, Mercredi, Jeudi: 8h30-12h / 13h30-17h30 Mardi, Vendredi, Samedi: 8h30-12h

AGENCE POSTALE – du Mardi au Samedi : 9h-12h

Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30

Date limite de dépôt des articles pour le prochain bulletin : Samedi 22 octobre 2011

(Distribution le Samedi 29 octobre 2011)

Responsable de la communication : Mme PLUCHON Viviane, Maire.